



Notre Assemblée Générale se tient le Jeudi 24 avril 2003 à 21heures à la salle polyvalente, avenue Molière.

L'assemblée est souveraine dans l'approbation des résolutions qui sont présentées par le Bureau et c'est vous, qui après délibérations, avez tous les pouvoirs pour décider des orientations, des objectifs et des moyens pour les atteindre.

Nous avons obtenu :

- Ø le nouveau P.O.S., qui reconnaît le caractère résidentiel du quartier et le refus de l'extension de la zone commerciale, avenue Gabriel Péri,
- Ø la prise en compte de réaliser un dédoublement de la RD 121, éloigné des habitations.
- Ø la fermeture du chemin du Mont Royal pour la sécurité de nos enfants qui se rendent au collège,
- Ø la réalisation de l'aménagement du quai George Sand dans les meilleures conditions.

Nous travaillons actuellement pour obtenir :

- Ø un dispositif concentrant le transit sur les voies prévues à cet effet (RD 121),
- Ø une protection contre les débordements de la Seine,
- Ø une protection contre l'insécurité, avec un poste de police à La Borde,
- Ø la mise en place d'une action contre l'incivisme, pour stopper les dégradations commises dans le quartier,
- Ø le respect du POS et du code de l'environnement, dans le cadre "égalité devant la loi, le règlement et le visuel" (nos courriers de novembre et décembre 2002 à Monsieur le Maire et aux conseillers municipaux, restés sans réponse),
- Ø un aménagement et un entretien de qualité de notre environnement naturel,
- Ø une maîtrise du trafic aérien et des nuisances induites.

Venez nombreux exprimer vos idées, car notre qualité de vie en dépend.

Si vous en avez la possibilité, consultez notre site internet : www.qvlb-montesson.asso.fr

Nous avons besoin de votre soutien

ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

nom: _____ prénom : _____
rue: _____ téléphone : _____
adresse électronique : _____

Suggestions :

- Je verse ma cotisation 2003 – membre actif 8 euros - bienfaiteur 20 euros.

Qualité de vie de la Borde

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 21, avenue Auber 78360 Montesson
- contact@qvlb-montesson.asso.fr
- <http://www.qvlb-montesson.asso.fr>
- tél : 01 39 13 10 55